

que le démontrent les inscriptions de Lyon et de Rome, s'appeler *Timesitheus*, c'est-à-dire *qui honore Dieu*.

Dans cette note remarquable qui à elle seule forme un travail considérable, M. Léon Rénier passe successivement en revue toutes les charges exercées par le beau-père de Gordien, et, détaillant avec clarté leurs attributions respectives, il initie le lecteur à tout le mécanisme de l'administration civile et militaire de l'époque gallo-romaine.

Extraites du livre de Spon, les notes de M. L. Rénier fourniraient un volume aussi intéressant qu'utile. Ce ne sont plus simplement des inscriptions traduites et expliquées, c'est le monument lui-même compris par une intelligence supérieure et qui vient nous expliquer son histoire contemporaine. Pour le plus grand nombre de savants qui s'adonnent à l'épigraphie, l'inscription présente est tout, ils ne voient rien au-delà. Pour M. L. Rénier, au contraire, une inscription n'est qu'une partie d'un grand ensemble qu'embrasse à l'instant sa vaste érudition, et le monument, muet pour un autre, devient pour lui une page intéressante de notre histoire. Cette manière ingénieuse de faire de l'épigraphie comparée rend cette étude extrêmement attrayante.

En supplément à cette nouvelle édition, M. Léon Rénier a donné un tableau fort intéressant de l'administration de nos provinces lyonnaises, de la grande institution de Rome et des Augustes, ainsi que de la colonie de Lugdunum pendant la période qui commence à Auguste et finit à Dioclétien. Cette partie de son travail est digne des plus grands éloges.

Les attributions des *legati Augustorum* ou gouverneurs de la province, celle des *Legati ad census accipiendos*, c'est-à-dire chargés de l'importante opération du recensement, et celles du *procurator* pour les provinces impériales comme la Lyonnaise, par exemple, consistaient dans le recouvrement des impôts et l'administration des revenus de l'État.